



## CONTINUER À BÂTIR LE VERNY DE DEMAIN

Cela fait plus d'un an que l'équipe municipale en place travaille, avec déjà plusieurs réalisations à son actif. Oui Verny change de visage. Est-ce encore un village, déjà une ville ou plutôt un bourg centre, selon la définition institutionnelle ? Un peu tout cela ... Vos élus actuels ont fait le choix d'accompagner et même d'anticiper cette évolution naturelle. D'où beaucoup de projets, et surtout une volonté de ne pas se contenter de gérer le quotidien. Ce choix n'est pas le plus confortable car il expose aux critiques, parfois légitimes, parfois de mauvaise foi. C'est vrai, tout changement inquiète, toute décision ne se fait pas sans interrogations.

Cependant, les réalisations de l'année écoulée font le bonheur du plus grand nombre :

- la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014 et leur gestion municipale. La concertation avec les intéressés, l'implication bénévole des animateurs et l'organisation minutieuse en font aujourd'hui un succès qui tient ses promesses
- la construction de la halle communale, qui a immédiatement trouvé sa place dans le paysage vernois. Le démarrage du marché, attendu par la population locale, lui a donné encore plus d'intérêt. Il est à parier que beaucoup d'événements se dérouleront encore sous son toit
- la création de la rue du Fort, nouvel axe desservant la zone commerciale et artisanale Le Fort, en développement

- la vente de parcelles sur cette zone destinée à élargir l'offre commerciale existante et répondre à la demande d'une population croissante
- la pose de la devise républicaine «liberté, égalité, fraternité» au fronton de la Mairie, pour un rappel utile.

Du côté des projets en cours et à venir, le programme est chargé, avec notamment :

- la réfection du chemin longeant la route départementale, dit «chemin jaune»
- la mise en place de ralentisseurs rue Nationale et rue de la Gare
- la création d'un lotissement communal respectant les principes du développement durable
- l'aménagement du Parc du Château, en plusieurs phases
- la rénovation de la toiture du centre Faber
- la mise aux normes de l'éclairage public (1ère étape)
- la rénovation du parc informatique de l'école

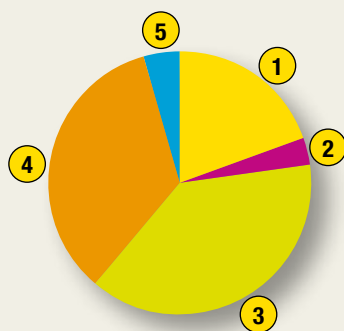
Soucieuse de continuer à œuvrer dans l'intérêt général et à l'écoute des vernois, l'équipe municipale organise des visites de quartiers. Comme au mandat précédent, elle viendra à la rencontre des habitants dans chaque secteur de Verny, entre le 30 mai et le 27 juin prochains. Vous serez informés plus précisément de la date vous concernant. En espérant pouvoir échanger avec vous sur votre vie dans la commune.

## BUDGET 2015 : PAS D'AUGMENTATION DES TAUX

Le budget primitif de la commune s'équilibre à 1 434 809,08 € en fonctionnement et à 1 407 153,08 € en investissement. Malgré une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), le conseil municipal a décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation du taux des taxes en 2015

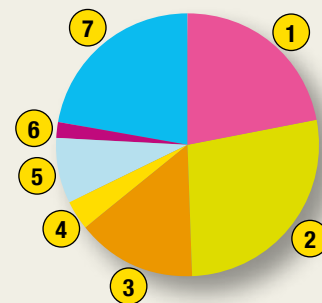
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 Excédent reporté .....	277 197,08 €
2 Produits divers .....	45 410,00 €
3 Impôts et taxes .....	545 292,00 €
4 Dotations et subventions .....	486 410,00 €
5 Revenu des immeubles .....	60 100,00 €



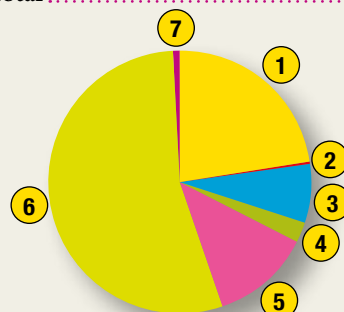
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 Charges à caractère général .....	312 150,00 €
2 Charges de personnel .....	385 000,00 €
3 Autres charges .....	209 810,83 €
4 Charges financières .....	51 000,00 €
5 Remboursement taxe d'habitation .....	113 500,00 €
6 Dépenses imprévues et exceptionnelles .....	26 109,54 €
7 Virement section investissement .....	311 257,71 €



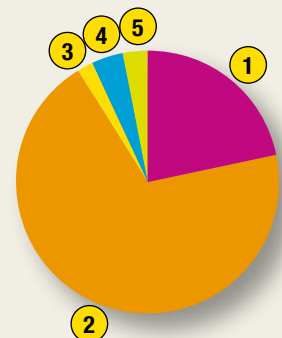
### RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 Virement de la section de fonctionnement .....	311 257,71 €
2 Vente terrain .....	650,00 €
3 FCTVA .....	101 000,00 €
4 Taxe d'aménagement .....	32 000,00 €
5 Excédent de fonctionnement capitalisé .....	167 841,63 €
6 Subventions diverses .....	748 281,00 €
7 Amortissements 4 .....	6 122,74 €
<b>Total .....</b>	<b>1 407 153,08 €</b>



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 Résultat reporté .....	305 231,85 €
2 Projets d'équipement .....	977 255,71 €
3 Dépenses imprévues .....	28 623,78 €
4 Remboursement capital dette .....	55 000,00 €
5 Amortissements .....	41 041,74 €
<b>Total .....</b>	<b>1 407 153,08 €</b>



ÉDITO

C'est jour de marché à Verny et je me réjouis... Petit marché de campagne, certes modeste, qui n'a d'ailleurs pas l'ambition de rivaliser avec les villes voisines. Un marché de campagne à la campagne, sous la halle communale ! Il était attendu par bon nombre d'entre vous. La municipalité a souhaité répondre à cette attente et rendre ce service aux habitants de Verny et des alentours. Destiné en priorité aux producteurs locaux, NOTRE marché ne demande qu'à s'agrandir et surtout à perdurer. Lieu de rencontre par excellence, il y règne un petit air de vacances. On y vient souvent en famille... Les enfants retrouvent leurs copains et copines et les adultes prennent le temps de se parler, de s'attarder. C'est le Verny qu'on aime. Chaleureux. Généreux. Joyeux ! En parlant de marché, il me faut évoquer la halle qui avait fait débat au précédent mandat car la décision de préempter et d'acheter la vieille grange menaçant ruine, puis sa démolition et la reconstruction n'ont pas été des choix faciles à faire. A présent, cette halle qui a du cachet s'intègre parfaitement dans un espace entièrement communal et rend de fiers services. Espace partagé et non réservé, il fait aussi le bonheur des joueurs de boule et sert aux apéritifs plus festifs, rendez-vous associatifs... Le résultat est à la hauteur de nos espérances. Qui dira le contraire ? Et si au marché et sous la halle, on y retrouvait un certain esprit ?

Bien sincèrement,

Votre maire :  
Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine  
Conseillère Régionale de Lorraine



Responsable de la publication :  
Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE  
Articles et photos : les conseillers municipaux  
Mairie de Verny  
6 rue de la Mairie - 57420 Verny  
Tél : 03 87 52 70 40  
Fax 03 87 52 42 10  
mairie.verny@wanadoo.fr  
http://www.verny.fr



# SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques de Verny, c'est :

- le nettoyage de plus d'une quinzaine de kilomètres de voirie et de chemins
- l'entretien d'environ 5,5 hectares d'espaces verts représentant
  - 2,3 hectares de tonte
  - 1 hectare de débroussaillage
  - 1,7 hectares d'hongroyage (préparation du terrain avant plantations)
- l'entretien et l'arrosage de 110 bacs et jardinières
- l'entretien hebdomadaire du cimetière
- la manutention de matériel pour diverses activités
- le suivi de 300 bouches d'égouts
- la surveillance des 180 lampadaires d'éclairage public
- les petits travaux et le nettoyage d'une douzaine de bâtiments et espaces communaux

L'ensemble de ces tâches sont confiées à une équipe de six personnes motivées et dont la conscience professionnelle est à souligner. Ils agissent pour donner aux vernois un cadre de vie agréable.



Katy Nicot



Clarisse Lesaing

Les employés municipaux, les élus et les bénévoles qui travaillent au parc ont assisté à une démonstration d'un broyeur à végétaux. Cet appareil, dont l'achat par la commune est envisagé, permet de broyer notamment les branchages issus de la taille et de l'entretien des espaces verts. Le broyage permet une réduction des volumes, facilite le transport et le stockage des fragments. Ceux-ci peuvent ensuite être utilisés comme paillage des massifs ou compostés. Les atouts sont multiples : économies importantes sur l'arrosage, limitation du développement des mauvaises herbes, enrichissement naturel du sol.



Romain Bertolotti, Joseph Grochowalski, Sylvain Figini, Patrice Weitzel

## TOUT BEAU TOUT NEUF

Il suffit de se promener dans le parc, « poumon vert » de Verny, pour se rendre compte que les bénévoles et les élus n'ont pas chômé. Le grand nettoyage d'automne-hiver redémarré comme chaque année mi novembre a été efficace. Les mardis et samedis matins, donnant de leur temps, de leur énergie et de leur savoir-faire, ces volontaires ont débroussaillé et entretenu de nombreux secteurs du parc.

Alors un grand merci à Maurice, Roger, Georges, Patrick, Gérard, Pierre(s), Michelle, Vincent, Jacky, Joël, Marie-Paule, Jean-Louis, Brigitte, Séverine, Christine, Victorien ... pour leurs contributions. Chacun a fait sa part. Sans oublier le personnel et les élus qui assurent régulièrement l'ouverture et la fermeture des grilles du parc.

Maintenant que la nature s'est réveillée, les outils laissent place aux promenades et autres animations.



Les bénévoles vernois ne se contentent pas de montrer leurs muscles dans le parc, ils savent aussi innover. Un exemple ? Vous venez de voir apparaître de drôles de petits carrés à gauche en entrant dans le parc : ce sont des « carrés de jardin » proposés par un de nos amis et réalisés par les services techniques municipaux. Ils sont destinés à accueillir vos plantations, même les plus modestes, afin de les partager avec les visiteurs. Offrez à vos plantes aromatiques, vivaces, légumes ou fruits ce nouveau terrain, accompagnez les d'une petite pancarte explicative et le tour est joué !

Ces jardins miniatures agrémenteront votre balade dans le parc ; ils seront un lieu d'échanges et de conseils où chacun trouvera son compte.

## L'EAU DE VOTRE ROBINET

Dans la nature, l'eau suit un cycle infini : évaporation, condensation, précipitations, ruissellement, infiltration. Contrairement aux idées reçues, depuis la création de la terre la quantité d'eau n'a pas changé. Mais l'eau au robinet doit subir des traitements pour la rendre potable :

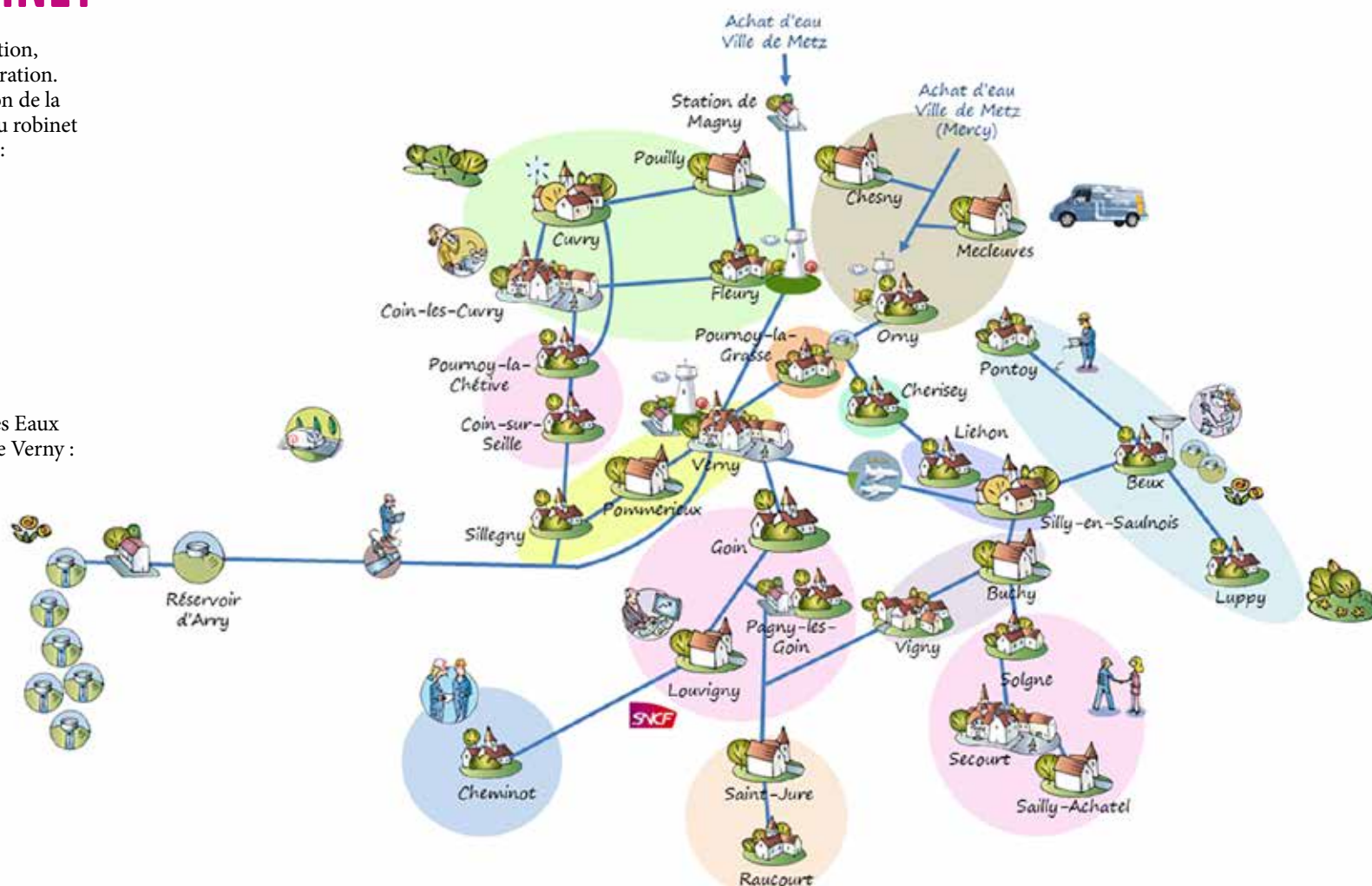
«laver l'eau avant de la boire» !

Cela se fait en plusieurs phases :

- prélèvement
- tamisage
- décantation
- filtration
- ozonation
- chloration
- stockage

Quelques chiffres du Syndicat Intercommunal des Eaux de Verny (SIEV) qui fournit l'eau aux habitants de Verny :

- 6 500 abonnés pour 16 380 habitants
- 301 km de réseau de distribution
- 111 litres jour par habitant
- 1 021 analyses par an sur l'eau





# LES PREMIERS PAS DU MARCHÉ

L'ouverture d'un marché à Verny était une attente des habitants et un engagement de la majorité municipale. C'est maintenant une réalité. Le dimanche 12 avril 2015 sera le jour où tout Verny s'est retrouvé dans et autour de la halle pour le plus grand plaisir de tous. Les premiers acheteurs ont répondu présent dès 8 heures 15.

Les habitants de Verny, mais aussi des communes voisines, ont félicité la Maire Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine, comme Julien : « C'est vraiment une bonne initiative, surtout pour les gens qui ne peuvent pas faire leurs courses en semaine. C'est vraiment sympa, car il y a de beaux produits d'artisans et de producteurs ».

En effet, quasiment tous les produits étaient vendus par leurs producteurs :

- Jus de fruits et alcools,
- Pain Bio
- Deux producteurs d'œufs
- Salaisons et fromages du Val d'Ajol
- Pains et viennoiseries

Il y avait aussi des commerçants ambulants :

- Rôtisserie
- Fruits et primeurs
- Confection

Les exposants aussi étaient heureux de ce jour d'ouverture. Pour eux, il y a toujours une ambiance particulière lors de l'ouverture d'un marché, il y avait bien un plus à Verny ce dimanche. Tous sans exception reviendront avec plaisir. S'il y a eu des échanges commerciaux, il y a eu aussi beaucoup d'échanges amicaux et relationnels. Ce marché a démontré son intérêt pour la population vernoise et de ses environs.

Même si la commune est toujours à la recherche d'un boucher et d'un fromager, tous les exposants du marché n'étaient pas présents pour l'ouverture, certains n'arriveront qu'au cours du mois de mai. L'essai de l'ouverture est réalisé, maintenant il faut encore le transformer en densifiant l'offre et en fidélisant les acheteurs.

**Le marché de Verny se tient chaque dimanche de 8 h à 12 h.**



La tenue des marchés le dimanche était interdite en Alsace/Moselle jusqu'à l'arrêté préfectoral du 16 juillet 2014 qui les a autorisés les matins des dimanches et jours fériés. Quant à l'ouverture des commerces les dimanches et jours fériés, c'est à présent le Conseil Départemental qui doit se prononcer le 18 mai prochain. De cette décision dépendra l'ouverture du Carrefour Contact le dimanche matin, ce que nous soutenons.



Février des Théâtres



Accueil nouveaux habitants et jeunes électeurs



Carnaval APE



Réunion acteurs économiques



CCAS : mémoire et vieillissement



Chasse aux œufs APE



Voyage scolaire Dordogne



Animation sport et loisirs Judo Club Verny



Une rose Un espoir



## CONSEIL MUNICIPAL

### CONSEIL DU 19 JANVIER 2015

#### Principales décisions :

- Demande de subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR 2015 pour :
  - le renouvellement du parc informatique du groupe scolaire
  - les travaux de réfection de la couverture du Centre Faber
  - l'aménagement du Parc du Château en deux phases
- Demande de subvention exceptionnelle auprès de M. Jean-Pierre Masseret, Sénateur de la Moselle, pour l'acquisition d'un panneau d'information lumineux
- Renégociation auprès du Crédit Mutuel de la durée du prêt d'un montant de 700 000 €, consenti au taux fixe de 4,40% sur une durée initiale de 15 ans. La durée réaménagée est de 20 ans, avec un remboursement de 80 mensualités de 9 722,32 €
- Octroi d'une subvention de 60 € par élève, soit 1 620 €, concernant le séjour de 27 élèves de CE2 en classe découverte du 23 au 28 mars

### CONSEIL DU 23 FÉVRIER 2015

#### Principales décisions :

- Ouverture de crédit pour l'acquisition du terrain Musse, au budget primitif 2015
- Nouvelle répartition des indemnités Maire, Adjointes et Conseillers délégués : baisse de 5% sur la répartition votée le 17 avril 2014. Ceci en raison de la nouvelle délégation du Maire à M. Jean-Marc Sautreau, Conseiller municipal délégué « Vie économique, artisanat, commerces et marché communal »
- Modification des tarifs de droits de place sur le ban communal, applicables au 1er mars 2015
- Demande de subvention exceptionnelle pour l'aménagement du Parc du Château au titre de la réserve parlementaire auprès de M. Denis Jacquat, Député

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : [www.verny.fr/deliberations](http://www.verny.fr/deliberations)

## ERIC MAGUIN, NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE MAIRIE

Né en 1977 à Metz, ce n'est que tardivement que je me suis convaincu de la possibilité d'une carrière au sein de la fonction publique territoriale. Après une formation en micro et macro-économie ainsi qu'en droit public et constitutionnel, j'ai passé un DEUG d'histoire régionale puis, curieux des sociétés, j'ai poursuivi des études d'ethnologie jusqu'en thèse.

C'est dans le cadre de mon parcours universitaire qu'une réflexion autour de la politique (au sens premier de la gestion de la Cité) s'est faite jour. Car si la Cité est ce qu'en fait l'individu, elle est aussi ce qui fait l'individu.

Ma rencontre avec des élus locaux en 2011 m'a enjoint à passer le cap ; c'est ainsi que j'ai intégré en mars de cette même année les services d'un Etablissement public de coopération intercommunale (SIVU Scolaire de Pange), et en avril, ceux d'une collectivité territoriale (la Mairie de Colligny).

Début 2015, le Maire de la Commune de Colligny transmet le CV de son Secrétaire de Mairie à un Conseiller Municipal de Verny ; l'aventure commence... Le 7 avril 2015, je prends mes fonctions de Secrétaire Général à Verny. Rejoindre la Commune de Verny est pour moi une véritable opportunité aux enjeux personnels et intellectuels.



La municipalité de Verny souhaite le meilleur succès à Eric Maguin dans ses nouvelles fonctions. Elle remercie Marie-France Perrin qui a efficacement assuré le relais.

Rappelons que le service administratif est également composé de Brigitte Bastide et Nadine Gruter qui remplace Nathalie Pierrot pendant son absence.

## ELECTIONS DÉPARTEMENTALES POUR UN NOUVEAU CANTON

La loi de redécoupage cantonal du 17 mai 2013 et son décret d'application du 18 février 2014 ont supprimé le canton de Verny qui comportait 36 communes et un peu plus de 30 000 habitants. Verny fait maintenant partie du nouveau canton de Faulquemont qui compte 61 communes et un peu plus de 40 000 habitants (tous les nouveaux cantons en ont sensiblement le même nombre).

Quinze autres communes de l'ex-canton de Verny ont également intégré celui de Faulquemont ; huit ont rejoint les Coteaux de Moselle, sept le Saulnois, quatre le Pays Messin et une le canton de Montigny-lès-Metz. Les autres communes du nouveau canton de Faulquemont sont issues des anciens cantons de Faulquemont (31), Pange (12) et Boulay-sur-Moselle (2).

Le chef lieu de canton est devenu le « bureau centralisateur » avec une « maison du département » ; celle qui nous concerne est située à Faulquemont. Le conseil général s'appelle maintenant « conseil départemental ».

Les premières élections départementales ont eu lieu les 22 et 29 mars 2015.

Participation et résultats pour la commune de Verny :

- 1575 électeurs inscrits
- 1<sup>er</sup> tour : 843 votants, 810 suffrages exprimés
- 2<sup>e</sup> tour : 773 votants, 705 suffrages exprimés

- Signature d'une convention avec l'association des « Croqueurs de Pommes », portant sur le verger communal situé sur la parcelle zone Le Fort
- Demande d'une subvention de 1 500 € auprès du Conseil Général de la Moselle, pour alimenter la bibliothèque municipale

### CONSEIL DU 13 AVRIL 2015

#### Principales décisions :

- Finances : cf page 1.
- Subventions aux associations pour 2015, pour un montant total de 19 150 €
- Subvention d'équilibre versée à l'AFRV pour les activités : périscolaire, mercredis éducatifs, petites vacances, centre aéré et activités ados, pour un montant de 62 735,97 €
- Subvention de 8,50 € par élève, soit 1 963,50 € versée à la coopérative scolaire pour les différentes sorties annuelles
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre à Thalgott Paysages, pour les travaux d'aménagement du parc
- Renouvellement de la convention avec le Refuge de Bouba pour 2015, à raison d'une redevance de 0,66 € par habitant, soit 1 343,76 €
- Dans le cadre du projet de création d'un lotissement communal, signature d'une convention d'accompagnement avec l'ADEPPA pour un coût de 6 150 €
- Adhésion à MATEC (Moselle Agence Technique), à raison d'une cotisation annuelle de 0,50 € par habitant et nomination de Robert Stein comme représentant.
- Recrutement de 4 jeunes vernois pour des missions de 15 jours chacun, à raison de 5 heures par jour en juillet et août
- Dans le cadre de la formation des élus, crédit annuel fixé budgétairement à 900 €

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Adrien Jrad Hector né le 11 janvier  
Léo Bertrand Marsal né le 21 janvier  
Aaron Negrier Demangel né le 21 janvier  
Célestine Baumgarten Ruin née le 30 janvier  
Inès Rusinek Jankowiak née le 1er mars  
Dorian Clément Monnay né le 11 mars  
Lucas Lallement Klein né le 23 mars  
Anna Dorvaux De Feyter née le 24 mars

### MARIAGE

Thierry Bado et Christelle Clonery le 11 avril

### NOS PEINES

Filippo Imprescia le 17 février  
Bernard Heintz le 7 mars  
Gilbert Bretnacker le 14 mars  
Hildegard Jalinié, née Fontaine, le 21 avril

## ON EN CAUSE

### PERMANENCES MISSION LOCALE

Vous êtes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, la Mission Locale du Pays Messin vous accueille sur rendez-vous tous les 1er mardis du mois de 9h à 11h45 à la Mairie de Verny. Elle vous aidera à rechercher un stage, une formation, un contrat en alternance ou un emploi et vous orientera vers des organismes de formation, des professionnels ou des parrains et marraines bénévoles.

Siège : 3 bis rue d'Anjou - 57070 Metz  
03 87 74 56 40 - [mldupaysmessin@orange.fr](mailto:mldupaysmessin@orange.fr)

### RÉSULTATS MI SAISON FOOTBALL CLUB VERNY-LOUVIGNY

Equipe A : 1<sup>ère</sup> de son groupe  
Equipe B : 2<sup>ème</sup>  
Vétérans :  
1<sup>ers</sup> et qualifiés pour la coupe de Moselle  
Equipe U19 :  
2<sup>ème</sup> et qualifiés pour la coupe de Lorraine  
Equipe U17 : 3<sup>ème</sup>  
Equipes U6 à U13 :  
participation à 30 plateaux régionaux

Le club recherche des personnes (filles ou garçons) de 16 à 40 ans s'intéressant à l'arbitrage, en vue d'obtenir une licence d'arbitre de football. Elles seront prises en charge par le référent arbitre du club et le district mosellan :

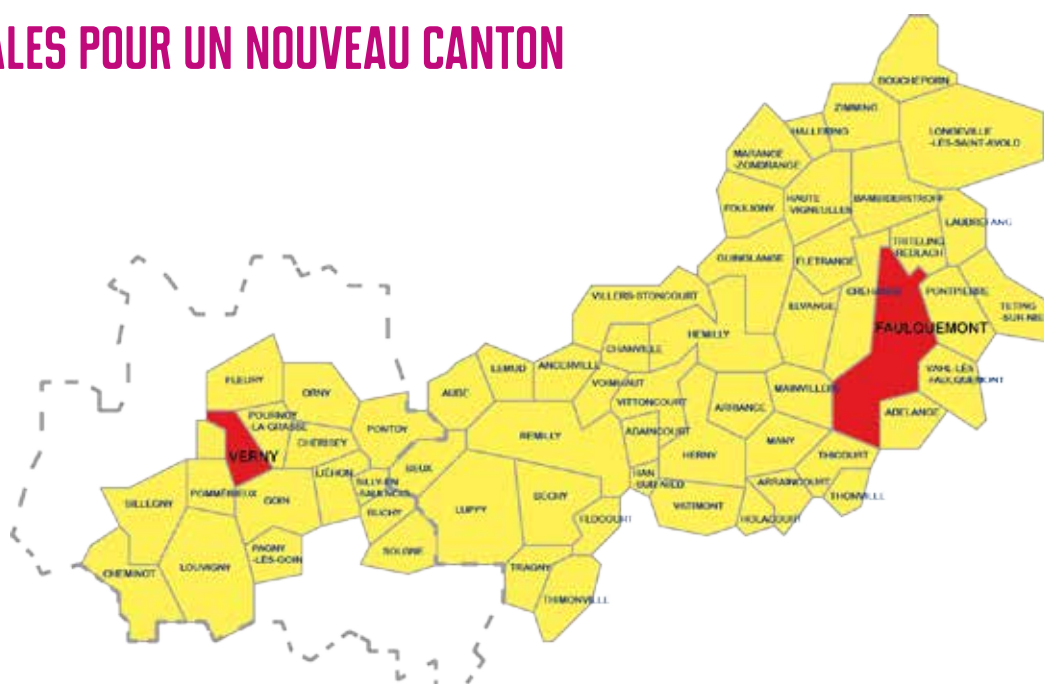
- 3 séances de 1h pour les règles
  - 1 examen sur le terrain.
- Matchs samedis ou dimanches.  
Un match = 50 €.

Pour plus de renseignements,  
contacter Polo au 06 81 11 66 55

## AGENDA

- **Mairie** : fermeture exceptionnelle vendredi 15 mai
- **Marché** tous les dimanches de 8h à 12h halle communale
- **Parc** ouvert tous les jours de 10h à 20h en juillet et août

- **Samedi 16 mai à partir de 19h centre Faber** : loto Les Archers du vernois
- **Dimanche 7 juin parc du château** : « insolivres », animations autour du livre et pique-nique
- **Samedi 13 juin à partir de 9h centre Faber** : kermesse, organisée par l'École de Verny et l'Association des parents d'élèves
- **Samedi 13 juin** : feu de la St Jean, organisé par le Tennis Club Verny
- **Samedi 20 juin à 20h centre Faber** : théâtre, organisé par Les 2 Fées
- **Dimanche 21 juin cour du château** : fête de la musique, organisée par la commune, Verny Musiques Actuelles et le Vélo Club Verny
- **Samedi 27 et dimanche 28 juin au dojo centre Faber** : fête de fin de saison Judo Club Verny
- **Lundi 13 juillet cour du château** : fête nationale. Défilé aux lampions puis feu d'artifice offert par la municipalité, restauration organisée par le Football Club



Candidats (binômes)	Étiquette	Voix au 1 <sup>er</sup> tour	Voix au 2 <sup>e</sup> tour
Emmanuel Jacquot Nabila Ouriaghli	Debout la France	25	
Hacen Bournine Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine	Parti Socialiste	233	
Magali Chatelain Lionel Lardier	Front National	256	256
Marie-Laure Picard Gilles Théobald	Front de Gauche	29	
Danièle Jager-Weber François Lavergne	Majorité départementale	267	449

Pour le canton de Faulquemont, Danièle Jager-Weber et François Lavergne ont été élus conseillers départementaux avec 62,71 % des suffrages exprimés, pour l'ensemble du canton.